

---

## AVIS D'INFORMATION

---

### RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2017

En application des dispositions des articles L. 3312-1 et D. 3312-12 du code général des collectivités territoriales,

le rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2017, présenté au Conseil départemental et débattu en séance du 15 décembre 2016,

est mis à disposition du public et peut être consulté :

- Sur place, en version papier, à l'accueil de Hôtel du Département, 1 avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 RENNES CEDEX ;
- Sur le site internet du Département, en version numérique, à l'adresse suivante : [www.ille-et-vilaine.fr/fr/article/budget-2017](http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/article/budget-2017)

A Rennes, le 21 décembre 2016

Le Directeur Général des Services Départementaux



**Alain GILLOUARD**